



LA FARLÈDE

Hôtel de Ville

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

D' Raymond Abrines

Service
aménagement,
grands travaux,
urbanisme, cadastre,
foncier
04 94 27 85 87

Je soussigné Monsieur Raymond ABRINES, maire de La Farlède, certifie que l'avis d'enquête publique relatif à la modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme, fait l'objet d'un affichage sur le panneau d'affichage de la maison des associations de La Capelle, à compter du 09.03.2018 et jusqu'au 04.05.2018 inclus.

2 photographies sont jointes au présent certificat.

Fait à La Farlède, le 9 mars 2018



Le Maire,
Docteur Raymond ABRINES



si coloris

LA CAPELLE DE PRIE



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Enquête publique relative à la modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme

Le présent avis d'enquête a pour objet de soumettre au public un projet de modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Ubatuba, afin de permettre à chacun de prendre connaissance du contenu de ce projet et de formuler, le cas échéant, des observations et des propositions.

Le projet de modification n° 5 du PLU a pour objet de modifier les dispositions relatives à la zone d'habitat individuel (ZI) et de créer une zone d'habitat individuel (ZI) dans la commune de Ubatuba.

Le projet de modification n° 5 du PLU est accessible au public à l'adresse suivante : [Adresse]

Le projet de modification n° 5 du PLU est accessible au public à l'adresse suivante : [Adresse]



2

LA CAPELLE DE LOIN



160

